



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Fax : (687) 26 27 70 – mail : equitation@lagoon.nc – www.crenc.nc – Ridet : n° 675173.0001

PROCES VERBAL VOTE DU COMITE

Les membres du comité ont été consultés par voix électronique (email) en date du 6 mars 2023 par le Président, Monsieur Vincent FARDEAU pour valider les documents relatifs aux cercles CRE .

Ils ont reçu les documents suivants

- critères de sélections pour les cercles Amateur CSO 2023
- critères de sélections pour les cercles jeunes espoirs CSO 2023
- critères de sélection pour les cercles western 2023
- procédures de sélections pour les cercles Amateur CSO 2023
- procédures de sélections pour les cercles jeunes espoirs CSO 2023
- procédures de sélection pour les cercles western 2023

Mesdames et Messieurs, membres du comité consultés :

Vincent FARDEAU
Olivier RAZAVET
Céline LASBLEIZ
Sandrine GAUDE
Dominique ROESNER
Chloé RABOUIN

Erika SELLITO
Odile KOMORNICKI
Charlotte MARCHAL
Nathalie CHIARAVIGLIO
Jean Michel CARRE
Nicolas RICHETTE

Résultats des votes

CONTRE : 0

ABSTENTION : 3

Olivier RAZAVET
Nathalie CHIARAVIGLIO
Nicolas RICHETTE

POUR : 9

Vincent FARDEAU
Céline LASBLEIZ
Sandrine GAUDE
Dominique ROESNER
Chloé RABOUIN
Erika SELLITO
Odile KOMORNICKI
Charlotte MARCHAL
Jean Michel CARRE

Les textes sont donc validés et ils seront mis sur le site internet et envoyé aux clubs

Vincent FARDEAU
Président

Céline LASBLEIZ
Secrétaire Générale



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : equitation@lagoon.nc –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

CERCLES JEUNES ESPOIRS CSO 2023

Critères de sélection

Le CRE-NC organise la détection, la formation et la sélection des cavaliers les plus performants dans la discipline du CSO. A ce titre, il met en place des cercles afin de préparer ses élites sportives en vue d'éventuels déplacements en France et à l'étranger. Dans l'objectif de détecter et de former la relève des listes « Espoir et Elite », une liste Jeunes Espoirs est créée en 2023.

Ce cercle Jeune Espoir est aussi la base de la sélection pour le déplacement à Tahiti qui comprend une épreuve de dressage.

Principe :

Les Cercles Jeunes Espoirs consistent à sélectionner les cavaliers les plus performants de niveau Club 2, Club 1 et Club Elite.

Les sélectionnés disposent ainsi de leçons supplémentaires proposées par le Conseiller Technique d'Equitation.

Jusqu'au mois de juillet 2023, la sélection est faite sur les cavaliers ayant participé aux compétitions CRE-NC de l'année 2022.

Pour les autres cavaliers, la sélection sera faite à l'issue de la journée du mois d'avril

A partir de la sélection d'avril les cercles Jeunes Espoirs seront constitués par le CTE et validés par le Comité.

Critères de sélection :

1. Âge

Les Cercles Jeunes Espoirs CSO, sont ouverts aux cavaliers de 15 ans et moins, de niveau Club2/1/Club Elite

2. Participation au championnat provincial de CSO et Dressage/ Hunter :

Pourquoi le Dressage et le Hunter ?

Dans cette discipline le facteur « qualité naturel du cheval » est moins important, ce qui nous permet d'avoir une vision plus accentuée du niveau technique du cavalier.

Le classement des cavaliers lors de ces championnats se faisant tout au long de l'année, nous donne une vision globale de la régularité des résultats, de l'assiduité et de l'implication de chaque cavalier.

Une participation dans les 2 disciplines Dressage et Hunter est donc recommandée.

Pour les cavaliers n'ayant pas fait de Dressage Hunter en 2022, les stages seront orientés dressage.

Le CRE-NC représente la Fédération Française d'Equitation en Nouvelle Calédonie



Pour les déplacements à TAHITI, les cavaliers devront avoir participé à une épreuve de DRESSAGE.

3. Assiduité aux regroupements

En début d'année, les enseignants de chaque structure affiliée à la FFE en Nouvelle Calédonie, proposent ses cavaliers répondants au niveau demandé et qui ont participé à des compétitions CRE-NC de CSO en 2022. Des regroupements en province Sud et un regroupement en province Nord seront organisés. Les cavaliers ayant déjà été sélectionnés les années précédentes, mais qui n'ont pas participé aux regroupements obligatoires sont radiés des listes.

Pour réintégrer ces listes et être sélectionnable à nouveau, ces mêmes cavaliers doivent en faire la demande auprès du CTE.

En dehors du regroupement d'Août qui est obligatoire, il est nécessaire d'avoir participé à 50% des regroupements sauf raison médicale certifiée.

4. Implication et comportement

L'implication et le comportement des cavaliers lors des compétitions équestres et dans le monde équestre en général sont des critères essentiels de respect des valeurs de l'équitation.

5. Classement championnat provincial

Les classements dans les circuits provinciaux sont un critère supplémentaire mais secondaire pour la sélection.

6. Sélection :

Une sélection aura lieu le 9 avril 2023 pour le Sud et pour le Nord le 15 avril 2023.

7. Stage organisé par le CRE NC :

Un stage de 5 jours sera également organisé par le CRE-NC, durant une période de vacances scolaires et les cavaliers de la liste Jeunes Espoirs devront obligatoirement y participer pour rester dans la sélection.

8. Effectif

Cercles Jeunes Espoirs (moins de 15 ans)

- 4 cavaliers maximum de la province Nord
- 6 cavaliers maximum de la province Sud

Si une des 2 provinces ne parvient pas à atteindre le nombre maximum de cavaliers, l'autre province pourra compléter l'effectif pour atteindre le nombre maximum de 10 cavaliers.

9. Nombre de regroupements sur l'année :

- 4 regroupements Sud,
- 1 regroupement Nord,

Le CRE-NC représente la Fédération Française d'Équitation en Nouvelle Calédonie

-5 jours de Stage de regroupements Nord et Sud

Pour le choix des structures concernant les regroupements, un appel d'offre sera fait aux structures pour l'accueil des stages.

10. Encadrant des regroupements :

Les regroupements se font sous l'encadrement du CTE éventuellement aidé d'un autre enseignant si nécessaire.

11. L'organisation des journées de stage :

Les journées se composent d'une séance le matin puis d'une l'après-midi sur une thématique proposée pour l'évolution du cavalier et une meilleure compréhension de l'animal.

12. Calendrier

Les noms des cavaliers sélectionnables doivent être transmis par les enseignants avant **le 23 mars 2023** au CRENC, par mail à equitation@lagoon.nc

Puis une présélection sera effectuée par le CTE, suivie de l'envoi de la convocation à la journée de sélection.

Tableau récapitulatif des critères et leur importance dans la sélection (concerne les cavaliers avant l'âge requis)

RÉSULTATS	CSO	40 %
	Hunter	20 %
COMPORTEMENT	Assiduité aux regroupements	30 %
	Implication	
	Comportement	
AUTRES	CSO : Championnat Territorial	10 %
	Computer-liste	
	Participation dressage	

Le CRE-NC représente la Fédération Française d'Equitation en Nouvelle Calédonie



Cercles 2023 Équitation Classique

Critères de sélection

Principe :

Les cercles consistent à sélectionner les cavaliers les plus performants dans la discipline du CSO.

Les sélectionnés disposent ainsi de leçons supplémentaires proposées par le CRE ainsi que des sélections possibles pour les déplacements en France, à l'étranger et lors de la Semaine du Cheval pour le Horse Pacific Challenge.

Jusqu'au mois de juillet 2023, la sélection est faite sur l'année 2022

A partir de juillet, une réactualisation est faite prenant en compte également le début de l'année 2023.

Critères de sélection :

1. Âge (DJS)

Pour le cercle élite, ouvert aux cavaliers de 21 ans et moins.

Pour les cercles espoirs, ouvert aux cavaliers de 18 ans et moins

2. Championnats régionaux CSO et Hunter

Pourquoi le Hunter ?

Dans cette discipline le facteur « qualité naturel du cheval » est moins important, ce qui nous permet d'avoir une vision plus accentuée du niveau technique du cavalier.

Le classement des cavaliers lors de ces championnats se faisant tout au long de l'année, nous donne une vision globale de la régularité des résultats, de l'assiduité, de l'implication de chaque cavalier.

3. Assiduité aux regroupements

Les cavaliers ayant déjà été sélectionnés les années précédentes, mais qui n'ont pas participé aux regroupements obligatoires sont radiés des listes.

Pour réintégrer ces listes et être sélectionnable à nouveau, ces mêmes cavaliers doivent en faire la demande auprès du CTE.

4. Implication et comportement

L'implication et le comportement des cavaliers lors des compétitions équestres et dans le monde équestre en général.

5. Computer liste

Critère supplémentaire mais secondaire pour la sélection.

6. L'absence aux regroupements sans certificat médical entraînera l'exclusion des cercles

7. La monte des concurrents sera évaluée toute l'année en CSO et Hunter

Tableau récapitulatif des critères et leur importance dans la sélection (concerne les cavaliers ayant l'âge requis) :

RÉSULTATS	CSO	40 %
	Hunter	20 %
COMPORTEMENT	Assiduité aux regroupements	30 %
	Implication	
	Comportement	
AUTRES	CSO : Championnat Territorial	10 %
	Computer-liste	
	Participation dressage	

Effectif

- **Cercle Elite :**

6 cavaliers maximum sur le championnat AM 1/ Elite

- **Cercle espoir (moins de 18 ans)**

6 cavaliers maximum sur le support championnat AM3/2

Cercles 2023 Équitation Western

Critères de sélection

Principe :

Les cercles consistent à sélectionner les cavaliers les plus performants dans les disciplines western. Les sélectionnés disposent ainsi de leçons supplémentaires proposées par le CRE ainsi que des sélections possibles pour les déplacements en France et à l'étranger.

Les Cercles Western ont été maintenus afin de pouvoir réunir tous les cavaliers assidus et motivés pour tous aller vers la même démarche de perfectionnement, de préparation à des concours extérieurs afin de promouvoir l'équitation Western.

Jusqu'au mois de juillet 2023, la sélection est faite sur l'année 2022.

A partir de juillet, une réactualisation est faite prenant en compte également le début de l'année 2023.

Critères de sélection

1. Âge (DJS)

Pour le cercle élite, ouvert aux cavaliers de 21 ans et moins.

Pour les cercles espoirs, ouverts aux cavaliers de 18 ans et moins

2. Championnat provincial western :

Il est obligatoire pour les cavaliers des cercles de participer à au moins 2 manches du championnat provinciale sud dans les catégories suivantes :

- Showmanship
- Trail
- Horsemanship
- Reining
- Ranch riding
- Hunter under saddle

3. Assiduité aux regroupements

Les cavaliers ayant déjà été sélectionnés les années précédentes, mais qui n'ont pas participé aux regroupements obligatoires sont radiés des listes.

Pour réintégrer ces listes et être sélectionnable à nouveau, ces mêmes cavaliers doivent en faire la demande auprès du CRE.

Les cercles 1 et 2 sont ouverts à tous.

Seuls les cavaliers ayant pris part aux cercles 1 et/ou 2 et à au moins 1 concours du championnat western CRE, pourront participer aux cercles suivants.

Si un cavalier est absent à un des cercles sauf pour raison médicale (certificat médical à l'appui), le cavalier sort des cercles et donc ne pourra prétendre à la sélection en vue des déplacements hors du territoire.

Un cavalier qui ne peut participer pour cause d'une monture blessée, devra être présent à pied lors du cercle afin de pouvoir bénéficier des conseils dispensés par l'intervenant pour prétendre rester dans la sélection.

4. Implication et comportement

L'implication et le comportement des cavaliers lors des compétitions équestres et dans le monde équestre en général.

5. Classement championnat provinciale

Les classements dans les diverses disciplines du championnat provincial est un Critère supplémentaire mais secondaire pour la sélection.

6. Stage organisé par le CRE NC :

Un stage de 5 jours sera également organisé par le CRE-NC, durant une période de vacances scolaires et les cavaliers des cercles devront obligatoirement y participer pour rester dans la sélection.

Tableau récapitulatif des critères et leur importance dans la sélection (concerne les cavaliers ayant l'âge requis) ;

RESULTATS	SHOWMANSHIP	10%
	TRAIL	15%
	HORSEMANSHIP	15%
	REINING	10%
	RANCH RIDING	10%
	HUNTER UNDER SADDLE	10%
COMPORTEMENT	IMPLICATION	10%
	COMPORTEMENT	10%
AUTRES	CHAMPIONNAT TERRITORIAL	10%
	CHAMPIONNAT PROVINCIAL	
	DISCIPLINES SUPPLEMENTAIRES	

Effectif

- Cercle Elite :

4 cavaliers maximum sur le championnat AM 1/ Elite

- Cercle espoir (moins de 18 ans)

4 cavaliers maximum sur le support championnat AM2 / Club1

Déroulement :

Les cercles sont 5 regroupements de cavaliers sur des demi-journées qui seront animées par la Conseillère Technique du CRE-NC, expert fédérale western et monitrice d'équitation Western, Mme Lasbleiz Céline.

Durant ces regroupements, les différentes disciplines Western du Championnat seront passées en revue afin d'offrir une polyvalence aux cavaliers, en vue d'éventuel déplacement hors du territoire pour participer à une compétition.

Cercles et déplacements Équitation Classique

Procédure de sélection 2023

Cercles

1. Les cavaliers répondant aux critères sont pré sélectionnés par leurs enseignants,
2. Les enseignants proposent au CRENC les noms de cavaliers,
3. Le CTE vérifie les critères d'admission, prend contact avec l'enseignant et remet un avis technique,
4. Une fois la liste établie elle doit être validée par le comité,
5. Si le cavalier est retenu, en fonction des places il intègre les cercles directement ou il est mis sur la liste d'attente,
6. Si le cavalier n'est pas retenu, les motifs du refus sont notifiés à l'enseignant,
7. Jusqu'au mois de juillet de l'année en cours, la sélection est faite sur l'année N-1,
8. A partir de juillet, une réactualisation est faite prenant en compte également le début de l'année N,
9. Les enseignants doivent donc transmettre leurs demandes avant le **23 mars 2023**.

Déplacements extérieurs

1. Le CTE établit une sélection selon les critères définis pour les déplacements,
2. Le CTE sélectionne obligatoirement 1 ou 2 cavaliers supplémentaires afin de pallier les désistements,
3. Le classement des cavaliers avec les commentaires et critères de sélection sont transmis au bureau pour avis,
4. La liste définitive est transmise aux membres du bureau pour validation du choix,
5. Le CTE informe ensuite les cavaliers sélectionnés.
6. Pour les déplacement à TAHITI, une participation au DRESSAGE sera obligatoire

Cercles et déplacements Équitation Western Procédure de sélection 2023

Cercles

1. Les cavaliers répondant aux critères sont pré sélectionnés par leurs enseignants,
2. Les enseignants proposent au CRENC les noms de cavaliers,
3. La conseillère technique western vérifie les critères d'admission, prend contact avec l'enseignant et remet un avis technique,
4. Une fois la liste établie elle doit être validée par le comité,
5. Si le cavalier est retenu, en fonction des places il intègre les cercles directement ou il est mis sur la liste d'attente,
6. Si le cavalier n'est pas retenu, les motifs du refus sont notifiés à l'enseignant,
7. Jusqu'au mois de juillet de l'année en cours, la sélection est faite sur l'année N-1,
8. A partir de juillet, une réactualisation est faite prenant en compte également le début de l'année N,
9. Les enseignants doivent donc transmettre leurs demandes avant le **17 mars 2023**.

Déplacements extérieurs

1. La conseillère technique western établit une sélection selon les critères définis pour les déplacements,
2. La conseillère technique western sélectionne obligatoirement 1 ou 2 cavaliers supplémentaires afin de pallier les désistements,
3. Le classement des cavaliers avec les commentaires et critères de sélection sont transmis au Président du CRE-NC,
4. La liste définitive est transmise aux membres du bureau pour validation du choix,
5. La conseillère technique western informe ensuite les cavaliers sélectionnés.